Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 50 (1986) **Heft:** 197-198

Artikel: Les régionalismes dans la vie de saint Jean l'Évangéliste

Autor: Roques, Gilles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399791

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES RÉGIONALISMES DANS LA *VIE DE* SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

L'occasion m'a été donnée récemment de relire la courte Vie de Saint Jean l'Evangéliste, éd. E. Westberg. C'est une œuvre anonyme (¹) de 924 vers. L'introduction de l'édition, très soigneuse (²), présente les conclusions suivantes, que je fais miennes après examen : l'œuvre a été composée dans la partie sud du territoire picard vers 1225. Cependant le principal manuscrit (M), qui sert de base, car il est le plus complet, vient de Normandie et il date du milieu du 13° s. Deux autres manuscrits fortement lacunaires sont l'un (A), écrit dans la seconde moitié du 13° s. à Arras et légèrement teinté dialectalement de picard, l'autre (P) nettement picard avec quelques traits wallons et datant de la fin du 14° s.

L'éditeur n'examine pas les régionalismes lexicaux qui cependant ne manquent pas d'intérêt. Cette œuvre courte contient cinq mots dont j'ai examiné le caractère régional dans ma thèse, ce sont les mots agaisse « rocher schisteux, rocher découpé », chius « aveugle », muet « muet », rados « abri, soutien, défense », sourgon « source ». Le malheur est cependant que trois de ces mots confirment bien l'origine picarde de l'œuvre alors que les deux autres nous entraîneraient en Normandie. Voyons donc ce qu'il en est.

D'abord trois mots nous ont paru clairement être des picardismes.

*

agaisse « rocher schisteux, rocher découpé »

Mes or n'est mie droiz que de l'effant me taisse
668 Quil vint en la chité qui siet sor une agaisse.

(var. : P en une gaisse).

⁽¹⁾ Bossuat, Manuel Bibliographique nº 6635, l'attribue à tort à Thierri de Vaucouleurs qui, en fait, a composé une autre vie du même saint.

⁽²⁾ Cf. aussi le CR d'A. Långfors ds NM 45, 38-41.

L'anc. picard agaise est attesté au 13e s. dans les textes suivants : Graindor de Douai, Les Chetifs de Godefroy de Bouillon éd. C. Hippeau II, app. 234 (ca. 1200; Douai); — version picarde des mss. A et P du Roman de Thèbes (13° s.); — Huon, Regrés ND (ca. 1240; Cambrai); — Merveilles Rigomer (ca. 1260; Cambrai-Tournai); — Roman de Silence où F. Lecoy l'a relevé et noté comme picard ds R 99, 122 et 125 avec renvoi à la bibliographie essentielle (FEW 21, 37b; ZrP 79, 389). Le mot signifie « rocher découpé » et A. Långfors (Regrés ND p. 153) a depuis longtemps fait justice de la confusion reflétée par Gdf entre argaise « broussaille » (FEW 25, 183b) et agaise. Le mot correspond au type wallon agache (FEW loc. cit.; cf. déjà P. Marchot ds RLR 34, 606), bien vivant aussi à Mons et en rouchi. On peut lui attribuer une aire ancienne unissant la Picardie orientale (Est d'une ligne Cambrai-Douai-Lille) et la Wallonie. Le mot est passé dans les dictionnaires modernes grâce à LittréS et Larousse 19e s. Il en existe aussi une forme avec aphérèse gaize « roche sédimentaire composée de silice, particulière aux Ardennes » (encore ds TLF), qui est déjà attestée, sous la forme gaisse, dans P, le ms. picardo-wallon de la fin du 14° s. En tout cas la présence de ce mot dans la Vie de Saint Jean l'Evangéliste est en accord avec la localisation attribuée à cette œuvre et permet peut-être de la préciser, en nous orientant vers l'Est de ce domaine.

*

rados « soutien, défense »

De fin duel et de honte s'en vait parmi le bos 710 Con cil qu'il mes ne quide avoir point de *rados* (var. : [A n'a pas ce passage], M *radois* [rimant avec bois]).

Le substantif rados vit encore dans les dialectes modernes du domaine picard (FEW 3, 145a). C'était déjà son aire médiévale. On le trouve aux sens de « protection, soutien, défense » dans le Chevalier as.II. Espées (13° s.; Picardie), Gilles de Chin (13° s.; Hainaut) et aussi sous la forme redos (211) dans le Roman de Silence (pour sa localisation cf. supra agaisse); au sens d'« abri » dans le Pastoralet (ca. 1423; Saint-Pol) et chez Wavrin (ca. 1470; Picardie v. Bossuat Manuel Bibliographique n° 5211-12) et dans des Coutumes de Montreuil-sur-Mer et de Boulogne-sur-Mer dans Laurière 1704 s.v. rados (cf. aussi DC s.v. redorsare); le témoignage de Guenoys ds Gdf (16° s.; Issoudun) n'est pas géographiquement utilisable car sa Conférence des Coutumes rassemble des mots de toutes provenances.

Inversement quelques emplois de rados méritent examen. Dans le Lai d'Aristote d'Henri d'Andeli, poète normand, écrivant son œuvre (ca. 1225-1230) pour le milieu des clercs parisiens, on en trouve un emploi énigmatique (v. la longue note de M. Delbouille) qu'A. Henry dans sa Chrestomathie 95, 72 n'a pu expliquer, se bornant à noter que le mot rados, que J. Orr voulait retrouver ici, « semble être un mot uniquement picard ». Dans Enéas en revanche nous avons incontestablement affaire à notre mot rados. Dans cette œuvre composée par un « écrivain de l'école normande qui gravitait autour des Plantagenets » (A. Henry Chrestomathie) mais dont l'édition est fondée sur un ms. dont le copiste serait de l'est de la France, on peut supposer l'intrusion d'un mot de coloration picarde. D'autant plus qu'en face du picard rados, l'anglo-normand et le normand connaissent ados « appui, soutien, protection, pouvoir » (dont j'ai déjà parlé dans les Mélanges J. R. Smeets 260) (3). La même répartition géographique s'observe d'ailleurs dans les dérivés radossement / adossement; ainsi ds Athis et Prophilias (ca. 1200; Normandie), A. Hilka a préféré, sans doute à tort, corriger la leçon de son ms. de base (le BN 794) qui portait adossement, en faveur de radossement (qui est en particulier dans le ms. arrageois BN 375, d'où Gdf l'a extrait). D'après l'alternance ados / rados, on peut présumer que l'auteur normand employait adossement que les scribes picards se sont empressés de picardiser aisément en radossement.

Pour en terminer avec ce mot on supprimera du FEW 3, 145b s'entradosser « coïre » ds Chrestien (d'après Gdf). Il s'agit comme l'ont vu les éditeurs du Guillaume d'Angleterre (W. Foerster 1316 et M. Wilmotte 1300) du verbe soi entradeser « s'unir charnellement » (sous les formes s'antradoisent / s'entradoisent).

*

sourgon « source »

Ne ja ne cuiderai a nul jor que je wive, Ke de toutes wallors ne soiez (= la Vierge) fons et rive 468 Et sourgons de pitié ou esperanche avive

⁽³⁾ On ajoutera quelques attestations: Roman de Troie 11027 (ca. 1170; Touraine), passage où l'on ne s'étonnera pas que le célèbre ms. arrageois BN 375 et un ms. wallon (Bordeaux BM 674) contiennent redos, qui est aussi la leçon du ms. BU 794 copié par Guiot; — textes anglo-normands ds AND; — Vie de St Jean l'Aumonier, éd. K. Urwin (1^{re} m. 13° s.; anglo-normand).

(var.: le ms. M, normand, base de l'édition a secors; le ms. A, arrageois, a sorisons; seul le ms. P, picardo-wallon, a sourgons).

Ce mot picard peut être attribué à l'auteur ou au scribe de P. L'emploi de sorjon « source (de qqch) » pour désigner une personne, une dame, est fréquent ; secors « secours, personne qui secourt » paraît moins classique mais n'est pas impossible (cf. Jean Bodel St Nicolas 484). Par contre sorisons est une faute qui implique presque pour ce ms. un archétype ayant sourgons. Comme M et A paraissent apparentés, en face de P (cf. introd. p. 21), on penchera en faveur de l'opinion que sourgons est bien le texte de l'auteur.

En tout cas il s'agit d'un mot picard. En voici les attestations que je connais: Graindor de Douai, Conqueste de Jerusalem (ca. 1200); Guillaume Le Vinier d'Arras (ca. 1230); Vie St Jhean Paulus, éd. L. Allen, 1473 [= DC >TL] (1^{re} m. 13^e s., Picardie); Baudoin de Condé (ca. 1250, Hainaut); Huon de Cambrai, Vie de St Quentin (ca. 1260); Chevalier au Barisel et Richars Li Biaus (tous deux, 13e s., langue picardisante); Jehan Le Teinturier d'Arras, Mariage des VII arts, éd. A. Långfors, 55 (13e s.); Beaumanoir d'après FEW 12, 459b (ca. 1270, Beauvaisis); Rigomer (ca. 1280, Tournai/Cambrai); Cristal (fin 13e s., autour de Maubeuge); Traduction de l'Historia Occidentalis, éd. Cl. Buridant (fin 13e s., picard septentrional) [où on trouve aussi sorgans (non relevé en domaine d'oïl) qui correspond à l'alternance sourdant/sourdon « source » v. FEW 12, 460a]; Miracles St Eloi (fin 13e, Montreuil-sur-Mer); Histoire Job (ca. 1300, Tournai); Jean de Condé (ca. 1320, Hainaut); Miracles ND par personnages (ca. 1350, langue picardisante); Brun de la Montagne, éd. P. Meyer, 1241 et 1545 (2e m. 14e s., langue picardisante); Philippe de Mézières, Vieil Pélerin, éd. G. W. Coopland 3, 243 (277) (1389); Eustache Deschamps III, 286 (fin 14e s., Champagne); Froissart passim; Jean d'Arras, Mélusine, éd. L. Stouff 34 (ca. 1393); versions picardes de Modus et Ratio (fin 14e s.), où le mot se substitue au normandisme soursin; Chroniques et Conquestes de Charlemaine, éd. R. Guiette I, 152 (1458); Raoul Lefèvre, Jason 1, 2 (1460, nord-picard); Chastellain; doc. de Tournai ds Gdf (1486). Notons aussi l'emploi figuré de sourjon de dueil ds Michault Taillevent, éd. R. Deschaux (1440, picard). Au 16e s. le mot passe dans la langue générale où se répand aussi la graphie surjon (1re attestation: 1555, Ronsard) (4). C'est une forme issue du

⁽⁴⁾ Antérieurement a surgion « à flot » (Miracles ND par personnages, cité supra) manifeste déjà l'influence du latin surgere.

radical sorg- (cf. le part. passé latin surgentem et aussi en fr. la 3° pers. du plur. de l'ind. prés. sorgent). Elle ne survit plus que dans son aire originelle (à Lille, en Boulonnais et en Pas-de-Calais) cf. FEW 12, 459b (5).

Le fr. mod. surgeon « rejeton d'une plante » est le même mot qui a suivi un cheminement différent. L'anc. picard a sorjon « rejeton d'une plante » dont voici les attestations : Adam de la Halle, Chansons, éd. J. H. Marshall 26, 44 (ca. 1270, Arras), où cette interprétation sans être assurée est très plausible; Brun de la Montagne (l'œuvre emploie donc le même mot dans ses deux sens), éd. P. Meyer, 893 (2e m. 14e s.); Molinet, Faits et Dits, éd. N. Dupire, 293, 218 (fin 15e s., Valenciennes), Jean Lemaire de Belges ds Huguet (début 16e s., Valenciennes). La graphie surgeon apparaît depuis 1541 chez Calvin, Institution Chrétienne, éd. J. D. Benoit II, 14, 8 (Littré donne encore la graphie sourgeon pour le même passage). A mon avis ce sens est dérivé du premier, à partir de la paronomase avec bourgeon. Puis les deux mots auraient eu deux sorts différents : sourgon1 « source » serait passé dans la langue littéraire puis dans la langue générale, tandis que sourgon² « rejeton de plante » se serait maintenu dans la langue des paysans de Picardie. Puis sourgon¹, devenu surgeon, s'est usé plus vite, concurrencé par beaucoup d'autres mots, alors que sourjon², mûri lentement dans le terroir, attendait son heure pour passer seul dans la langue générale et s'y maintenir. Quoiqu'il en soit sourgon est au 13e un mot picard.

*

Examinons les deux autres mots, qui seraient eux de l'Ouest.

*

chius [*« ignorant »]

21 *Chius* est cil quil ne voit que de l'un des .II. euz, Qui por fuïr enfer fait a s'ame son mieuz.

⁽⁵⁾ FEW cite bien deux points isolés hors de ce domaine. En Saintonge (< Musset Gloss.) sourgeon est illustré par un ex. d'A. Baïf ce qui peut mettre en doute l'existence réelle du mot dans cette zone à époque moderne. A Montbéliard surdjon, où le mot surprend.

Le poète vient de dire « Qu'il nos convient a Dieu ches deuz servises ffaire : Et amer et douter » (10-11). Il argumente donc qu'il ne voit en quelque « que d'un oil », celui qui n'est mu que par la crainte de l'enfer. Mais le texte édité est fondé sur le seul ms. P qui donne, en fait :

Chius est ki ne voit goute ke de l'un de ses iex Qui por fuïr son mal fait...

L'éditeur (cf. sa note p. 132) a vu dans Chius une forme issue de CAECUS « aveugle » mais comme le sens d'« aveugle » ne convenait pas, il le glose par « ignorant » en s'appuyant sur un ex. de Ph. de Thaon Comput (ds TL) et il établit un texte qui ne se trouve dans aucun des trois mss., tout en notant que « chius est fréquent surtout dans les textes de l'Ouest, tandis qu'en francien et en picard, aveugle [dont il remarque que « pour exprimer la cécité le poète se sert de l'adjectif picard habituel : avulgle 245, avule 810 »] est le synonyme préféré ». D'après lui « il est bien possible qu'un copiste picard n'ayant pas reconnu le mot, l'a changé. On peut présumer que chius ne provient pas du scribe du ms. P, puisque ce ms. est du 14e s., peut-être même de la fin du siècle, et à cette date, cius est à peu près disparu dans le Nord de la France ». Donc pour l'éditeur le fait que le ms. picard tardif ait Chius (qu'il interprète comme étant issu de CAECUS) est une preuve que cette leçon est la bonne. Evidemment la leçon de P est meilleure que celles de M et A (que d'ailleurs l'apparat ne permet pas de reconstituer clairement) que je lis ainsi:

Mort (A: Fors) est chil quil ne voit fors que de l'un des .II. euz (A: l'un de ses oes) / Qui por fuïr enfer fait...

En effet la métrique y est mise à mal (mais c'est peut-être dû à une erreur de l'apparat critique) et surtout *Fors* de A ne donne pas de sens, alors qu'on serait obligé d'interpréter *Mort* de M comme « il est perdu celui qui ne voit que d'un œil...». Une autre raison fait préférer le texte de P. A. Långfors a fait remarquer dans son CR (NM 45, 39-40) que l'auteur avait une prédilection pour les *coblas capfinidas*. Or le texte de P est le seul à la fournir ici:

Qu'il ne voit que d'un oil, et en l'autre a la *goute* Chius est ki ne voit *goute* ke de l'un de ses iex

Si donc P a le bon texte, il est tout aussi clair que *chius* n'a pas pour autant le sens d'« aveugle » ni même celui d'« ignorant ». C'est le démonstratif *cil* sous sa forme picarde. On comprendra donc : « c'est celui qui ne voit que d'un de ses yeux, qui sauve son âme pour fuir

l'enfer (= par crainte de l'enfer) ». Ainsi ce texte picard ne contient pas ciu « aveugle » et on le supprimera de la liste que j'ai donnée dans les Mél. J. R. Smeets, 261 où, il est vrai, je le plaçais parmi les cas difficiles. Inversement j'apporterai à cette liste deux nouveaux ex. : ciu (13° s.; anglo-normand) ds R 65, 320, 506; cieus (13° s., normand) Guillaume Le Clerc V Ste Madeleine, éd. Reinsch, 13.

*

muet « muet »

245 Müet, sort et avulgle, mehaignié et contrait Se sont entor l'apostre assemblé et atrait

Müet est donné sans var., c'est-à-dire qu'il serait dans M et A, puisque P ne contient pas ce passage. Or ayant étudié muet dans ma thèse, je suis depuis longtemps persuadé que c'est un mot de l'Ouest. La leçon muet est normale dans M, ms. normand; elle surprend dans A, ms. arrageois d'une œuvre picarde. Aussi ai-je demandé à la BM d'Arras de bien vouloir vérifier pour moi la leçon du texte. Mme C. Bougard, que je remercie vivement, m'a répondu par lettre du 27. 9. 85: « notre manuscrit 307 porte sans conteste uel (l'initiale M qui devait être rubriquée n'a pas été écrite) ». Donc le ms. a la forme picarde attendue muel. Je vais profiter de l'occasion pour donner ici mes matériaux.

L'anc. fr. a connu mu « muet » dp. St Alexis et ce dans tout le domaine; on le trouvera encore au 16° s., chez Rabelais, Du Bellay, etc. (cf. Huguet). D'après FEW 6, 313a, mu ne recule qu'à partir du 14° s. devant muet. Effectivement on peut donner une longue liste d'auteurs qui ne connaissent que mu à l'exclusion de muel ou de muet (en éliminant les attestations du syntagme beste mue, sur lequel v. F. Lecoy ds Mél. Lommatzsch, 295-298): — 12° siècle: Vie de St Alexis (1 ex.), Philippe de Thaon Bestiaire (2 ex.), Wace (2 ex.), Troie (10 ex.), Chron. Ducs Normandie (7 ex.), Vie de St Gilles (4 ex.), Florimont (3 ex.), Tristan de Béroul (2 ex.), Estienne de Fougères (1 ex.); — 13° s.: Guillaume de Palerne (3 ex.), Bel Inconnu (2 ex.), Bueve de Hantone I-II-III (6 ex.), Raoul de Houdenc, Meraugis (6 ex.), Florence de Rome (2 ex.), Rose (4 ex.), Jean Priorat (7 ex. au moins); — 14° s.: Guillaume de Machaut (17 ex.).

Dans la copie de Guiot, Chrétien de Troyes présente 6 ex. de mu (dont 3 à la rime), 2 ex. de muel / muiax (dont 1 à la rime) et 1 ex. d'une

forme muez CSS (ChevLyon 634) où j'inclinerais à voir non pas tant un muet qu'un muel, avec chute du l devant s (cf. tes de tel) et contrépel de s graphié z.

En effet muel occupe à date ancienne comme dans les dialectes modernes (cf. FEW 6, 3, 312b-313a), le quart N.-E. du domaine d'oïl (Picardie, Wallonie, Lorraine et probablement Champagne). En voici les attestations anciennes : 12e siècle : 1re Continuation Perceval (Picardie), Dialogues Grégoire (Wallonie); — 13e s.: en Lorraine, Dolopathos à la rime, en face de deux ex. de muet à l'intérieur du vers, cités ds TL; en Picardie, Fergus, Renclus de Moilliens, Gautier de Coinci, Lai du Conseil, Saisnes 30, Gui de Cambrai Balaham, éd. C. Appel, 1176, 4837, Vie de St Franchois, éd. A. Schmidt, 4541, Jeu de la Feuillée, Beaumanoir, Règle de Citeaux, Roman de Silence, Richier Vie de St Remi, Huon ABC, Ellebaut Anticlaudien, éd. A. J. Creighton, 1402, Vie de St Dominique, éd. W.F. Manning, 5243, Chevalerie Judas Macabé, Court d'Amours, éd. T. Scully, 4092, 4133, 4190, Sermons de Maurice de Sully, éd. A. C. Robson 34, 24 (ms. de Sens, ca. 1230 ; langue franco-picarde cf. éd. cit. p. 70, en face de mut de la version poitevine éditée par A. Boucherie, 133. Ainsi cette attestation n'est ni la plus ancienne, ni en contradiction avec la répartition géographique des autres attestations; corriger donc FEW 6, 3, 312b); — au 14e s.: en Lorraine, Psautier de Metz; en Picardie, Trad. de Thomas de Cantimpré (ds FEW), Jean de Condé, Gilles le Muisit, Froissart, Response de Tournay a Dignant (ds Gdf); en Champagne, Eustache Deschamps; au 15e s. en Picardie, Destrées et dans deux textes non localisés : Vie du Christ du BN 181 et Ferget Mirouer de la vie humaine (tous deux ds Gdf); — au 16° s. à Metz, Philippe de Vigneulles Chronique, éd. Ch. Bruneau, I, 42.

La forme muet est aussi ancienne que muel mais elle est plus rare, d'autant qu'elle est rarement relevée par les auteurs de glossaires, qui signalent au contraire presque régulièrement mu et muel. Son aire moderne, si l'on omet quelques points où elle a été parachutée (Givet, Pas-de-Calais, Metz, Haute-Marne), couvre l'Ouest, le Centre, le S.-E. du domaine d'oïl et une partie du francoprovençal (v. FEW 6, 3, 312a). Voici les attestations médiévales provenant de l'Ouest que j'ai réunies : au 12° s. Adgar, Gracial, éd. P. Kunstmann, Prol. 10 (anglo-norm.), Guernes de Pt Ste Maxence, Vie de St Thomas (scribe du ms. H, anglonorm.); au 13° s., Pean Gatineau (Tours), Vie de St Jean l'Evangéliste (scribe du ms. M, normand), Estoire de St Aedward, éd. K. Y. Wallace, 1820, 4428 et 5160 (anglo-normand), Vie de Ste Audrée, éd. O .Södergård, 2992, Vie de St François BN 13505 f. 58 ds A. Schmidt p. XI

(anglo-normand cf. HLF 33, 350; le mot rime avec surdet), Ancrene Riwle (ds AND), Miracle ND de Chartres (Chartres), Clef d'Amors (Normandie), Roman de la Poire, éd. Chr. Marchello-Nizia, 2590 (Ouest).

En face de ce relevé d'exemples très probants, j'ai réuni depuis une dizaine d'années quelques emplois de muet discordants; il faudrait peut-être vérifier certaines lectures dans les manuscrits, parce qu'un éditeur lisant rapidement peut aisément écrire muet une leçon muel. Mais voici ces exemples : Trubert, éd. G. Raynaud de Lage, 691 (œuvre picarde du milieu 13e s.; ms. faiblement picardisé (?) de ca. 1270); Lancelot Prose, éd. A. Micha, I, 199, 17 (ms. milieu 13e s.; langue légèrement picardisante); Guillaume de St Pathus Miracles de St Louis, éd. P.B. Fay, XV, 15, 22, 23, 35, 46 (fin 13e s.; auteur originaire de Meaux; miracle concernant un enfant du Jura); Dolopathos 90 (ds TL) où le mot, qui est attesté une fois, — alors qu'on trouve dans la même page muel, muax (à deux reprises dont une fois à la rime avec noviax, var. mueils < novels >) — est sans doute dû au scribe; var. du Perceval de Chrétien de Troyes, éd. A. Hilka, 1868 (ca. 1300; ms. francien); on ajoutera aussi muez CSS (déjà relevé une fois, cf. supra, ds la copie Guiot de Chrétien de Troyes) que j'ai trouvé aussi, à chaque fois à l'intérieur du vers, dans le Dolopathos p. 79 (2 fois) et dans une chanson éditée par H. P. Dyggve à la suite des Œuvres de Moniot d'Arras (38, 9), et tirée du chansonnier de Modène (H), qu'on qualifie de ms. provençal.

Au 14° s. j'ai relevé muet dans le Nord : Jean d'Arras Melusine, éd. L. Stouff, 24 (ca. 1393) ; en Champagne : Eustache Deschamps II, 95, 14 (fin 14° s.) ; enfin dans une lettre de rémission, adressée de Paris au bailli de Chartres et concernant des faits qui se sont passés dans le comté de Montfort l'Amaury, éditée par L. Douët d'Arcq, Recueil pièces relatives Règne Charles V, II, 245 (bis). Notons aussi muez (à la rime avec es de estre) à Paris ds le Mystère de la Passion NS, éd. G. A. Runnalls 1920 (ca. 1350) et aussi dans la Vie de St Fiacre, éd. J. F. Burks, B. M. Craig, M. E. Porter, 1150 (fin 14° s.). On lit mués ds Notices et Extraits des mss. de la BN, 36, 468 (milieu 14° s. ; Ouest).

Au 15° s. même rareté qui m'incite à donner toutes mes attestations: Jean Courtemisse, Sermons, éd. G. Di Stefano 9, 161 (1406; sermon prononcé au Mans, patrie de l'auteur), Pierre Michault, Doctrinal, éd. Th. Walton LX, 57 (1466; S.E. d'oïl), Sermon de la Choppinerie, éd. G. Almanza, 217 (ca. 1470; Paris), texte de Pierre Ferget ds Jutgamen General, éd. M. Lazar, p. 245 (1481); Jean Michel, Myst. de la Passion, éd. O. Jodogne, 10456 (1486; Angers); O. Maillard Passion J.C., éd.

G. Peignot 43 (1490; Bretagne); Ballade, éd. R. Deschaux ds Mél. Le Hir 94, III, 7 (fin 15° s.); Livre de Podio, éd. A. Chassaing, II, 389 (1518, Le Puy).

On voit ainsi que le dernier mot n'est pas encore dit sur les modalités du passage de *muet*, originaire de l'Ouest, en français. Cependant les matériaux donnés ici reposent sur les lectures de 10 années et ont donc par la même quelque signification.

*

J'ai voulu montrer, une nouvelle fois, l'intérêt des études sur les régionalismes du vocabulaire français, en traitant cinq mots qui me paraissent éclairants à des titres divers.

Nancy.

Gilles ROQUES